

ATTENTION ARNAQUE : la fraude au chèque

Le commissariat de Sevran constate en ce moment l'apparition d'un nouveau type d'escroquerie : la fraude aux chèques

Le stratagème est simple : il consiste pour le fraudeur à dire qu'il a un chèque qu'il ne souhaite pas déposer sur son compte, par exemple parce qu'il a besoin de l'argent immédiatement et que la somme mettrait trop de temps à être créditée sur son compte.

Le fraudeur demande à un tiers de prendre le chèque pour le déposer sur son compte et de lui rendre une somme inférieure ou équivalente en espèces ou par virement une fois le chèque crédité sur le compte. Sauf qu'une semaine plus tard, la banque appelle celui qui a déposé le chèque pour dire qu'il s'agit d'un chèque volé ou en bois et le compte de ce dernier est débité.

Vous l'aurez compris, n'encaissez jamais un chèque pour rendre service à un tiers contre du liquide .

Publié le 12 mars 2021